

CA du 9 février 2017

M. Le principal remercie les membres pour leur présence et ouvre la séance à 17h34.

I. Fonctionnement du Conseil d'administration

A. Vérification du quorum / désignation du secrétaire de séance

Le quorum est atteint avec la présence de 18 membres.
Mme Edel, adjointe-gestionnaire, est désignée secrétaire de séance.

B. Approbation de l'ordre du jour

A la demande des parents, le point suivant est ajouté au point « divers » :
Décalage des samedis matins précédents les vacances scolaires au mercredi matin.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

C. Adoption du PV du 22 novembre 2016

Aucune remarque n'étant formulée, le principal soumet le PV au vote.

Le PV est adopté à l'unanimité

II. Fonctionnement pédagogique et éducatif

A. Préparation de rentrée 2017/2018 – Répartitions des moyens

Le principal présente aux membres du CA la répartition de la Dotation Horaire globalisée (417h dont 388h postes – 28 HSA – 1 IMP). Répartition qui a été travaillée avec les enseignants en réunion plénière et présentée à la commission permanente du 2 février 2017.

Le principal explique le tableau projeté et les axes qu'il a souhaités mettre en avant. Il détaille les effectifs attendus pour la prochaine année scolaire soit 327 élèves.

Mme Weigel demande si la répartition sera la même chaque année. Le principal et Mme Roser, professeur, précisent que la répartition de la DHG attribuée est votée chaque année et que celle-ci peut être différente.

Le principal souhaite axer l'apprentissage des élèves sur les langues étant donné la position géographique stratégique de l'établissement.

Un parent souhaite savoir si un élève bilingue devra forcément passer le brevet bilingue ? Oui répond l'équipe enseignante.

Mr Laliron, parent d'élève, craint une baisse des effectifs de la section bilingue qui en entrainerait la suppression.

Les enseignants sont confiants ; le fait d'avoir une section bilingue devrait plutôt conforter le cursus voire même attirer davantage d'élève.

Un débat s'ouvre sur l'offre des langues. Les difficultés actuelles suite à la réforme obligent les enseignants à gérer les différences de niveaux parmi les élèves.

Mr Müh s'inquiète de savoir si un élève peut entrer en section bilingue sans suivre la DNL (Discipline Non Linguistique). Le principal insiste sur le fait qu'il ne donnera pas de dérogation. Si le choix des élèves se porte, à son entrée en 6^{ème}, sur la bilingue, il devra suivre l'intégralité des enseignements du cursus. L'offre de langue est suffisamment complète au collège de Lauterbourg pour que chaque élève trouve une formation linguistique adaptée à son profil.

Evidemment si un élève inscrit en bilingue rencontrait des difficultés, l'équipe pédagogique se garderait la possibilité de proposer aux familles son transfert hors du cursus bilingue.

Vote à l'unanimité.

B. Modalités de l'épreuve orale du DNB

Le principal présente aux membres du CA les modalités de la nouvelle épreuve orale du brevet. Les documents qui seront distribués aux élèves ont été complétés suite à la commission permanente du 2 février 2017 en accord avec les membres présents.

Il est demandé d'ajouter au dos de la déclaration la liste des différents parcours éducatifs, ce qui sera fait.

Les modalités sont acceptées avec cette modification à l'unanimité.

C. Banalisation de la journée du 1^{er} juin 2017 pour examen

Le principal demande aux membres du CA, l'autorisation de banaliser la journée du 1^{er} juin pour l'ensemble des élèves en vue de l'épreuve orale du brevet. Seuls les 3^{èmes} seront accueillis pour présenter l'épreuve.

Les membres présents acceptent à l'unanimité

III. Divers

Les parents souhaiteraient savoir s'il est possible de décaler les samedis matins précédents les vacances scolaires au mercredi matin de la même semaine.

Le principal explique que certains professeurs sont chainés et font cours le mercredi matin dans un autre établissement.

Le principal fera en sorte, dès la rentrée 2017, de ne pas faire travailler les professeurs chainés le samedi matin.

Ainsi, le vote est proposé de reporter les samedis précédents les vacances scolaires au mercredi matin de la même semaine à partir de la rentrée scolaire 2017.

1 Abstention et 17 Pour

L'ordre du jour étant épuisé à 18h54, le président de séance clôt les débats, remercie les membres du CA pour ces échanges riches d'enseignement et les invite à prendre part à un moment de convivialité préparé par le personnel de cuisine.

La secrétaire de séance



Le président de séance

